



Loyer trop cher

Par sev

bonjour,
je loue une maison sur Hem depuis juillet 2014
les anciens locataires ne payer que environs 400 euros d loyer
quand j'ai pris la location mon propriétaire a fait le loyer a 900 euros et je suis maintenant à 960 euros
a t il le droit de faire un loyer aussi cher alors que la ville d'Hem est en zone tendue donc encadrement des loyers
la rénovation de la maison a été faite avant l'entrée des anciens locataires

Par chance

contacter les services concernés de votre mairie dans un premier temps